

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Labrie, tenue le mardi 17 janvier 2017, au 1239, rue de la Digue, à 19h.

Présences: Monsieur Éric Faguy, directeur
Madame Chantale Tanguay, représentante des parents
Madame Josée Laliberté, représentante des parents
Madame Chantal Giasson, représentante des parents
Madame Carole Charland, représentante des enseignants
Monsieur David Blais, représentant des enseignants
Madame Marie-Josée Yockell, représentante du personnel de soutien
Madame Madison Picard, représentante des élèves
Monsieur Nicolas Faguy, représentant des élèves

Absences: Madame Lucie Jomphe, représentante des parents
Madame Isabelle Bogus, représentante de la communauté
Monsieur Richard Boivin, représentant de la communauté
Le poste de représentant des professionnels est vacant.

2.1 MOT DE BIENVENUE

Madame Chantale Tanguay, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2.2 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Chantale Tanguay, présidente, ouvre la séance du conseil d'établissement et constate qu'il y a quorum.

2.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE 11-16-17 Il est proposé par madame Madison Picard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 2.1 : Mot de bienvenue;
- 2.2 : Ouverture de la séance et vérification du quorum;
- 2.3 : Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2.4 : Lecture, adoption et suivi du procès-verbal du 29 novembre 2016;
- 2.5 : Rencontre des parents pour la 2^e étape;
- 2.6 : Demande de dérogation pour un projet pédagogique particulier visant à préparer un groupe d'élèves âgés de 16 ans à entrer en formation professionnelle;
- 2.7 : Planification des apprentissages en éducation à la sexualité;
- 2.8 : Éducation financière et incidence sur les cours offerts en 5^e secondaire;
- 2.9 : Allocation des sommes pour la mesure 30170 pour l'année scolaire 2016-2017;
- 2.10: Suivi des comités;
 - 2.10.1: Conseil des commissaires
 - 2.10.2: Comité de parents
 - 2.10.3: Conseil d'élèves
- 2.11: L'école en activités;

- 2.12: Affaires nouvelles;
 - 2.12.A:
 - 2.12.B:
 - 2.12.C:
 - 2.12.D:
- 2.13: Évaluation de la rencontre;
- 2.14: Période de questions;
- 2.15: Clôture de la réunion.

2.4 LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2016

CE 12-16-17 Il est proposé par monsieur Samuel Cormier et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

2.5 RENCONTRE DES PARENTS POUR LA 2^e ÉTAPE

Suite à une évaluation positive de la formule adoptée lors de la première rencontre des parents, nous avons pris la décision de procéder de la même façon à la 2^e étape.

Ainsi :

Les bulletins seront envoyés aux parents par la poste le 15 mars au plus tard.

La rencontre des parents à l'école aura lieu le jeudi 23 mars en après-midi et en soirée.

Le 24 mars sera une journée pédagogique flottante de formation.

Afin de faciliter le déroulement de la rencontre des parents :

Une secrétaire sera affectée à l'accueil pour diriger les parents.

Nous enverrons un mémo aux parents indiquant que les rencontres ne peuvent durer plus de 10 minutes par enseignant.

2.6 DEMANDE DE DÉROGATION POUR UN PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER VISANT À PRÉPARER UN GROUPE D'ÉLÈVES ÂGÉS DE 16 ANS À ENTRER EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Le directeur de l'école présente au conseil une demande de dérogation à transmettre à la commission scolaire au sujet de la reconduction du projet pédagogique visant à préparer un groupe d'élèves âgés de 16 ans à entrer en formation professionnelle.

CE 13-16-17 Il est proposé par madame Marie-Josée Yockell et résolu unanimement que la grille-matière 2017-2018 du projet pédagogique particulier visant à préparer un groupe d'élèves âgés de 16 ans à entrer en formation professionnelle soit approuvée.

2.7 PLANIFICATION DES APPRENTISSAGES EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Le directeur de l'école informe le conseil du processus qui mènera à une planification des apprentissages en éducation à la sexualité, et ce, pour chacun des niveaux du secondaire. Il mentionne l'intention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de rendre obligatoires ces apprentissages. La planification sera approuvée annuellement par le conseil d'établissement.

2.8 ÉDUCATION FINANCIÈRE ET INCIDENCE SUR LES COURS OFFERTS EN 5^E SECONDAIRE

Le directeur de l'école informe le conseil des modifications au Régime pédagogique dans l'intention d'inclure le nouveau cours obligatoire « Éducation financière ». Cela aura pour incidence que le cours « Monde contemporain » comportera moins de contenu (deux thèmes sur cinq) et se donnera sur deux périodes au lieu de quatre. Les trois autres thèmes du cours « Monde contemporain » seront abordés dans le cadre d'un cours optionnel qui sera offert en même temps que le cours « Santé et bien-être ». L'ensemble des cours offerts aux élèves en 2017-2018 sera présenté dans une prochaine réunion.

2.9 ALLOCATION DES SOMMES POUR LA MESURE 30170 POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Le conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Labrie confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord dans le cadre de la mesure pour des initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire (30170) au montant de 8 224,00\$ ont été allouées aux établissements conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2016-2017 pour des moyens d'intervention et du personnel requis pour :

- offrir un accompagnement soutenu aux élèves à risque de décrochage lors de leur première année au secondaire;
- favoriser l'éveil à la lecture;
- offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage;
- soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle;
- encourager le développement d'actions de collaboration entre les établissements d'enseignement secondaire et les centres de formation professionnelle;
- soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie dans les écoles;
- accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement des écoles.

CE 14-16-17 Il est proposé par madame Josée Laliberté et résolu unanimement que le conseil d'établissement confirme l'allocation de ces ressources financières à l'école Monseigneur-Labrie.

2.10 SUIVI DES COMITÉS

• Conseil des commissaires

Madame Chantale Tanguay, commissaire-parent, nous informe de quelques sujets traités au conseil des commissaires. Il est question de critères d'inscription des élèves, des mécanismes de contrôle de la clientèle scolaire, de l'école de Baie-Johan-Beetz, de la planification des travaux (notamment la rénovation du plancher du gymnase de l'école Monseigneur-Labrie), du calendrier scolaire 2017-2018 et du transport des élèves de la résidence le dimanche soir.

• Comité de parents

Aucun suivi. Il n'y a pas eu de réunion.

- **Conseil d'élève**

Madame Madison Picard, présidente du conseil d'élèves, mentionne que le conseil d'élèves travaille présentement sur de nouveaux projets. Le conseil est satisfait de la réalisation de la fête de Noël à l'école. La prochaine activité organisée par le conseil aura lieu le 22 février. Une journée d'activités hivernales sera proposée aux élèves.

2.11 L'ÉCOLE EN ACTIVITÉS

Le directeur de l'école mentionne les activités réalisées ou qui se réaliseront bientôt.

- Opti-métier (2 décembre)
- Fête de Noël (22 décembre)
- Étudiant d'un jour (23 janvier)
- Expo-sciences (2 février)
- Secondaire en spectacle (8 février)
- Journée d'activités hivernales (22 février)

Madame Marie-Josée Yockell mentionne les activités de nos équipes sportives :

- Match de hockey (20 janvier à Havre-Saint-Pierre)
- Tournois de volleyball (28-29 janvier à Baie-Comeau et 11-12 février à Sept-Îles).
- Tournoi de badminton (18-19 février)

2.12 AFFAIRES NOUVELLES

Groupes d'études dirigées (suivi) : Le directeur de l'école informe le conseil qu'une réunion d'évaluation a été réalisée au sujet des groupes d'études dirigées. Il a été convenu que les élèves participants de 2^e secondaire seraient regroupés pour ne former qu'un seul groupe. L'enseignante ainsi libérée sera disponible pour venir en soutien aux groupes de 1^{re} secondaire. D'ici la mi-février, s'il appert que les besoins en 1^{re} secondaire ne justifient pas ce soutien, un groupe d'élèves de 3^e secondaire sera formé.

Calendrier scolaire : Les membres discutent de la gestion des journées pédagogiques flottantes. Ce sujet est abordé sous l'angle de la possibilité de placer une journée pédagogique le vendredi du tournoi Fer-O. Pour la présente année scolaire, ce ne sera pas possible puisque toutes les journées pédagogiques flottantes sont placées. Pour les années à venir, les enseignants mentionnent que d'autres considérations sont prises en compte pour le choix des dates des journées pédagogiques flottantes. L'une d'elles est nécessaire pour la journée du bal d'au revoir tandis que les deux autres, utilisées pour de la formation, seraient placées le lendemain des rencontres avec les parents.

2.13 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Les membres sont satisfaits du déroulement de la réunion.

2.14 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2.15 CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE 15-16-17 Il est proposé par monsieur David Blais et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20h08.